

# SUJET

## 2020-2021

### HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

#### Première Technologique


### ÉVALUATIONS COMMUNES

Modèle CCYC : ©DNE  
**Nom de famille** (naissance) :   
*(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)*

**Prénom(s)** :

**N° candidat** :  **N° d'inscription** :

**Né(e) le** :  /  /   
(Les numéros figurent sur la convocation.)

  
Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1.1

## Évaluation Commune

**CLASSE** : Première

**EC** :  EC1  EC2  EC3

**VOIE** :  Générale  Technologique  Toutes voies (LV)

**ENSEIGNEMENT** : histoire-géographie

**DURÉE DE L'ÉPREUVE** : 2h--

Niveaux visés (LV) : LVA                      LVB

Axes de programme : thème2histoire ; thème2géographie ; thème3histoire

**CALCULATRICE AUTORISÉE** :  Oui  Non

**DICTIONNAIRE AUTORISÉ** :     Oui  Non

Ce sujet contient des parties à rendre par le candidat avec sa copie. De ce fait, il ne peut être dupliqué et doit être imprimé pour chaque candidat afin d'assurer ensuite sa bonne numérisation.

Ce sujet intègre des éléments en couleur. S'il est choisi par l'équipe pédagogique, il est nécessaire que chaque élève dispose d'une impression en couleur.

Ce sujet contient des pièces jointes de type audio ou vidéo qu'il faudra télécharger et jouer le jour de l'épreuve.

**Nombre total de pages** :6



**Première partie : questions (10 points)**

1. Définissez le terme « espace productif majeur ». Illustrez votre réponse avec un exemple.
2. Expliquez la concentration des espaces productifs dans les métropoles.
3. Justifiez l'affirmation suivante : « les flux matériels dans le monde augmentent ».
4. Montrez avec un exemple que la France s'industrialise entre 1848 et 1870.
5. Citez deux avancées sociales obtenues entre 1848 et 1870.

Modèle CCYC : ©DNE																				
Nom de famille (naissance) : <small>(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)</small>																				
Prénom(s) :																				
N° candidat :											N° d'inscription :									
 <small>Liberté • Égalité • Fraternité</small> RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	<small>(Les numéros figurent sur la convocation.)</small>																			
Né(e) le :			/			/														

1.1

**Deuxième partie : analyse de document(s) (sur 10 points)**

Le candidat choisit l'un des deux sujets au choix.

**Sujet d'étude : L'instruction des filles sous la Troisième République avant 1914.**

Document 1 : Une institutrice de l'Orne (Normandie) témoigne.

« Institutrice depuis vingt ans : deux ans d'adjointe et dix-huit de titulaire, je n'ai trouvé que bienveillance autour de moi, aussi bien du côté de l'autorité que de celui des habitants des lieux où j'ai posé ma tente. Comme titulaire, j'en suis à mon deuxième poste. Dans le premier, ayant remplacé une religieuse, j'ai éprouvé au début un peu de froideur et quelques ennuis, ce qui n'a pas duré longtemps : chacun est devenu vite très bon pour moi. Partout, j'ai essayé de faire mon devoir, et je me suis trouvée et je me trouve encore tranquille et heureuse. Du côté de l'Académie, on encourage mes efforts. Le maire et le curé savent reconnaître mon bon vouloir. Permettez-moi de vous dire, Monsieur, que j'ai la conviction que les institutrices qui gémissent d'une manière si lamentable auraient beaucoup mieux fait d'aborder une autre carrière que celle pour laquelle elles ne me semblent pas faites le moins du monde. »

Source : Françoise SARCEY, *Lettre en réponse à l'écrivain Léon Frapié*, 17 juillet 1897.



Document 2 : Une classe de filles en Bretagne à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.



Source : Hall Richard (1857-1942), *La Classe manuelle*, école de petites filles (Finistère), 1889, Musée des Beaux-Arts, Rennes.

Questions :

1. Replacez les documents dans le contexte des lois scolaires de la Troisième République.
2. En vous appuyant sur le document 2, décrivez les conditions de scolarisation des filles à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.
3. Montrez que le document 1 rend compte des transformations de l'instruction des filles sous la Troisième République.
4. À quelles difficultés ces institutrices sont-elles confrontées dans l'exercice de leur métier ?
5. Comment ces documents montrent-ils à la fois les progrès et les limites de l'instruction des filles à cette époque ?



Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat :  N° d'inscription :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

Né(e) le :  /  /

 Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1.1

**Sujet d'étude : Vivre à Alger au début du XX<sup>e</sup> siècle.**

Document 1 : photographie d'Alger vue depuis l'Amirauté, vers 1910 par Lévy Fils et Compagnie.



Source : getty researchinstitute .com

Document 2 : « Itinéraires dans Alger »

« Itinéraires dans Alger.

Alger est une cité de plus de 200 000 habitants dont 45 000 indigènes musulmans : elle comprend deux parties nettement distinctes, la ville européenne et la ville arabe, que nous décrivons en deux paragraphes séparés. [...]

La ville européenne- Nous prendrons comme point de départ la place du Gouvernement, véritable point de division des deux quartiers : elle est limitée dans sa partie est par la mosquée *Djama Djeddid* que l'on peut visiter tous les jours ; en



sortant de cet édifice, on ira visiter la grande mosquée ou *Djama Kébir* située rue de la Marine et l'on reviendra par les boulevards de France (jolie vue sur l'Amirauté) et de la République d'où l'on jouit d'un admirable panorama sur la baie d'Alger [...] La place de la République, véritable centre de la ville, sur laquelle est édifié le théâtre municipal est agrémentée d'un square [...] Nous visiterons en passant la luxueuse installation du syndicat d'initiative et nous rejoindrons la rue d'Isly où nous admirerons la façade hispano-mauresque du théâtre de l'Alhambra et plus loin le monument de la Poste centrale avec son superbe hall dentelé qu'avoisine l'Hôtel de la Dépêche Algérienne de style mauresque. Plus loin la rue Michelet nous conduit, dans sa partie supérieure au quartier bourgeois et luxueux de Mustapha-Supérieur. Dans sa partie basse, le boulevard Baudin<sup>1</sup> et la rue Sadi-Carnot nous donnerons accès au quartier industriel de *Mustapha-Belcourt* . [...]

II-La ville arabe- Construite sur une colline escarpée, elle porte le nom (la Kasbah) de la vieille forteresse qui la domine : tout ce quartier a conservé son caractère indigène et mérite des visites répétées [...] »

Note d'origine :

1. Auguste Baudin est gouverneur colonial en Algérie.

Source : Extrait du livret-guide illustré, *Alger et l'Algérie*, publié par le Syndicat d'initiative de tourisme d'Alger, 1923. Ce guide est présenté en édition bilingue français-anglais.

Questions :

1. Identifiez et caractérisez les différents espaces de la ville d'Alger représentés sur le document 1.
2. À l'aide de vos connaissances et du document 1, expliquez la place du port dans la ville d'Alger.
3. Relevez dans la toponymie (dans le nom des places, rues et boulevards), ce qui montre la présence coloniale française. Qu'en concluez-vous ? (document 2)
4. À l'aide des deux passages soulignés, montrez comment le guide touristique évoque la cohabitation et l'influence réciproque entre les communautés européenne et arabe. (document 2)
5. D'après les documents et vos connaissances, caractérisez la société coloniale à Alger au début du XX<sup>e</sup> siècle.